



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

## **Compte rendu de la conférence-débat de ce mardi 06/11/2012.**

**Lieu :** Salle Polyvalente du Territoire d'Uvira.

**Heure/durée :** de 14H30 à 14H<sup>00</sup>.

### **Catégories des participants :**

- Délégué de l'Administrateur de Territoire empêché, Mr BUGOMA NGWENGWENGWE : Chef de bureau.
- Des chefs de services publiques, para étatiques et privés.
- La cheffe de bureau d'OCHA/Uvira et d'autres Responsables d'Agences onusiennes et d'ONG internationales.
- Des Responsables de confessions religieuses.
- Les journalistes de 05 ratios et télévisions émettant à Uvira : RTNC, Messenger du peuple, Radio Lukula, Radio Impact, Radio Mitumba.
- Service de renseignement/ANR.
- Responsables d'ONG nationales et locales.
- Inspecteurs et directeurs d'écoles.
- Leaders d'opinions et autres populations.
- En tout environs 80 personnes (il y en a qui n'ont pas voulu signer la liste de présence).

### **Objectifs de la conférence-débat :**

- Sensibiliser les participants sur la problématique des ALPC à Uvira, en RDC, dans la sous région des grands lacs, en Afrique et au monde.
- Annoncer le lancement de la série d'activités de formation prévues au projet.
- Dissiper les suspicions des Autorités locale selon lesquelles l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu serait derrière les manifestations des journées ville morte du 26/10/2012 dernier ayant fait 7 blessés parmi lesquels 2 soldats.
- Prouver que le GRIP (qui a aussi fait l'objet de suspicions) loin d'être un groupe d'espionnage, est bel et bien un éminent groupe de recherche et de publication d'ouvrage de haute qualité scientifique, sur la Paix et la Sécurité.

### **4. Déroulement des travaux de la conférence-débat.**

- **Dès 8H<sup>00</sup>** : Affichage des calicots à l'extérieur et à l'intérieure de la salle de conférence.

- **Dès 10H30** :

\* Présentation du programme des débats par le Modérateur du jour Mr Gédéon MSABAH (Directeur d'une maison d'Expertise comptable).

\* Exécution de l'hymne nationale (la congolaise).

\* Prononcé du mot d'ouverture des débats par Mr BUGOMA NGWENGWENGWE, délégué de l'Administrateur du Territoire empêché.

\* Prise de parole par Mr Joseph Jacques MUGEREKE KISAHIRA (JJM), Administrateur président de l'ONG UCOPASUKI et Animateur principal de la conférence, en 3 volets :

\*\*\*\*\*  
**Adresse :** 51, Avenue Matadi II, Quartier Mulongwe, Uvira, Sud Kivu, République Démocratique du Congo (RDC). BP : 3268 Bujumbura II **Tel.** +243997774376, +243997774376. **Pages web :** <http://fr.iansa.org/Unite> de Coopération Paysanne au Sud-Kivu (UCOPASUKI)/103. <http://www.grip.org/rafa/Unite> de Coopération Paysanne au Sud Kivu.html. **E-mail :** [ucopasukijosephjack@yahoo.fr](mailto:ucopasukijosephjack@yahoo.fr) **Banque :** ECOBANK/BURUNDI. **N° du compte :** 0010363603074101. **Code Swift :** ECOCBIBI. **Notre devise :** « ALTRUISME DEVOTION VOLONTARIAT (ADV) ».-



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

- **1<sup>er</sup> volet** : Lecture avec exhibition de quelques titres des livres, brochures ou fascicules en rapport avec la thématique « Armes légères et de petit calibre », produits ou édités par le GRIP ; avec comme but de prouver à l’Autorité et aux participants que :

\* Notre activité de sensibilisation ALPC ne relève ni de l’amateurisme ni de l’improvisation sur un sujet aussi hautement sensible (surtout ces derniers temps à Uvira).

\* Prouver que le GRIP est, contrairement à ce qu’ils ont été amenés à penser, réellement un grand et éminent groupe de recherche sur la paix et la sécurité et pour la prévention des conflits.

\* Sécuriser le reste d’activités que nous aurons à mener dans le cadre de ce projet, n’importe quand et n’importe où à Uvira quand nous voudrions le faire.

\* Rassurer les participants aux formations que l’Autorité est au courant de ce que nous faisons et qu’ils n’auront pas à être inquiétés.

C’est ainsi que les titres d’ouvrages suivants ont été lu avec exhibition aux participants (plusieurs participants nous ont à la sortie, demandé comment ils pouvaient se les procurer ; et c’est aussi là l’importance de nous pourvoir de plus en plus en d’avantage d’ouvrages, de publications, rapports et autres documentations du GRIP) :

**TITRES D’OUVRAGES ET BROCHURES RECOMMANDES AUX PARTICIPANTS  
POUR LECTURE EN VUE D’UNE MEILLEURE COMPREHENSION DE LA  
PROBLEMATIQUE DES ALPC :**

- 1) Armes légères-Destruction massive : 640 millions d’armes légères dans le monde, 500 000 morts par an (GRIP, 2004 ; n° 275).
- 2) La République centrafricaine et les armes légères – Une poudrières régionale (GRIP, 2008).
- 3) Armés mais désœuvrés- Groupes armés, Armes légères et sécurité humaine dans la Région de la CEDEAO (GRIP, 2005).
- 4) Note pratique : Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants (PNUD, New York).
- 5) Kit de traçage des munitions- Protocoles et procédures de signalement des munitions de petit calibre (GRIP, 2010).
- 6) Annuaire sur les armes légères 2003 (GRIP, Small arms survey) : un projet des hautes études internationales, Genève.
- 7) Annuaire sur les armes légères 2009 (GRIP, Small arms survey) : un projet des hautes études internationales, Genève.
- 8) Armes légères dans l’est de la RDC- Enquête sur la perception de l’insécurité (GRIP/Bruxelles et BICC/Allemagne (GRIP, 2010 n° 302-303).
- 9) Small arms in eastern Congo- A survey on the perception of insecurity.
- 10) Etude sur la prolifération des armes légères en République Démocratique du Congo (GRIP-BICC, 2010).
- 11) Trafiques d’armes- Enquête dans la Plaine de la Ruzizi (RDC-Burundi) (GRIP, 2006).
- 12) Trafiques d’armes- Enquête de terrain au Kivu (RDC) (GRIP, 2006).



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU »

ONG **UCOPASUKI**

- 13) Contrôle des transferts d'armes- L'exemple des Etats francophones d'Afrique subsaharienne (GRIP, 2010).
- 14) La guerre du Kivu- Vues de la salle climatisée et de la véranda (GRIP, 2010).
- 15) République Démocratique du Congo- Guerres sans frontières ; de Joseph Désiré Mobutu à Joseph Kabila (GRIP, 2003).
- 16) Les faiseurs de paix au Congo- Gestion d'une crise internationale dans un Etat sous tutelle (GRIP, 2007).
- 17) Congo 1960- Echech d'une décolonisation (GRIP, 2010).
- 18) La paix contre la justice ? comment reconstruire un Etat avec des criminels de guerre (GRIP, 2010).
- 19) Mondialisation- Comprendre pour agir ; enjeux historiques, sociaux, technologiques, militaires... et stratégiques d'action (GRIP, 2002).
- 20) Europe- Puissance tranquille ? Rôles et identité sur la scène mondiale (GRIP, 2006).
- 21) Le développement- Une arme de paix ; La coopération de l'Union Européenne et la prévention des conflits.
- 22) Les humanitaires en guerre- Sécurité des travailleurs humanitaires en mission en RDC et au Burundi (GRIP, 2004).
- 23) La lettre du RAFAL- Améliorer la connaissance du problème des armes légères en Afrique francophone (GRIP, 2003).
- 24) Armes légères- Clé pour une meilleure compréhension (GRIP, 1998).
- 25) La constitution de la République Démocratique du Congo.
- 26) La convention de Kinshasa pour prévenir, combattre et éliminer, en Afrique centrale, le commerce et le trafic illicite des armes des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage.
- 27) Violence armée- La crise mondiale : 1000 personnes meurent chaque jour.
- 28) Déclaration de Nairobi sur le problème des armes légères et de petit calibre illégales dans la Région des Grands lacs et la corne de l'Afrique.
- 29) Le protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la sous région des grands lacs et la corne de l'Afrique.
- 30) La convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre, leurs munitions et autres matériels connexes.
- 31) Le dépliant de la CNC/ALPC.
- 32) La loi n° 85-035 du 3 septembre 1985 portant réglementation du port d'armements en et munitions au Zaïre.
- 33) Présentation des activités du DDRR (Désarmement, Démobilisation, Rapatriement et Réinsertion des groupes armés étrangers).
- 34) La sécurité privée en République Démocratique du Congo.



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

35) Parcours de l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu dans la lutte contre la prolifération, la détention illégale et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre.

**2<sup>ème</sup> volet** : Lecture du discours portant mot d'introduction aux débats (Voir Annexe ).

**3<sup>ème</sup> volet** : Exposé sur base d'une brochure ad hoc intitulé : « Comprendre la problématique des armes légères et de petit calibre. NB : à la fin de l'exposé, UCOPASUKI est vivement applaudi par quasiment tous les participants.

### **5. Parole aux participants.**

\* Ne pouvant pas dans le cadre du présent compte rendu rapporter toutes les questions posées et les réponses y données, nous nous limiteront à donner quelques questions posées par d'éminents participants.

1) **Question 1** : Concernant les transferts d'armes.

- Supposons que je détienne une arme vétuste et en panne. Comment faire pour la faire monter jusqu'au fabricant pour la réparer ?
- Quel est l'impact de votre ONG (UCOPASUKI) en matière d'armes légères et de petit calibre ?
- Je trouve que la mission de votre ONG est difficile si pas impossible.

2) **Question 2** : Du journaliste de la RTNC/Uvira, Mr Michel KIZIBISHA.

- Parmi les fabricants d'armes, la Belgique a été citée, et ce sont les mêmes belges qui ont appuyé votre projet. Vous êtes en quelque sorte sous traitant des fabricants d'armes n'est-ce pas ?
- D'après nos observations, les humanitaires sont ceux qui trafiquent les armes car on les voit chaque jour traverser la frontières entre Uvira et Bujumbura.

3) **Question 3** : Par Mr Kailou SUMANA, Animateur d'EIRENE/CCAP.

- Voudriez-vous nous citer les 5 localités ciblées par votre projet ?
- Y a t-il eu une étude de base préalable qui a été menée dans les 5 localités ciblées ?
- Est-ce que de l'étude faite vous pouvez nous donner les estimations du nombre d'armes illégalement détenues dans chacune de ces localités ?
- Quels sont les mécanismes que l'ONG UCOPASUKI attend mettre en œuvre pour contribuer à ce que les détenteurs illégaux d'armes dans ces localités remettent les armes dans les mains des autorités officielles ?
- Vous avez parlé de vide juridique et de marché gris. Pouvez-vous le prouver ? Etes-vous sur que les pays/Etats ne disposent pas de lois en matière de détention d'armes ?
- Dans votre mot d'introduction vous en appelez aux détenteurs illégaux et aux milices de déposer les armes au nom de Dieu. Ils ne vous écouteront pas. Planifiez plutôt un autre projet qui ait pour objet de sensibiliser les Autorités (Militaires, Administrative, nationales et locales).
- Une autre étude a été menée en Afrique de l'ouest et l'une des conclusions était que les trafiquants du Tchad allaient s'approvisionner en armes en RDC pour une valeur de 20\$ pour les + ou - 500\$ et même plus haut aux Pays du Sahel (Mali...).

**Question 4** : Par Mme FADIMA Sumana, Chef de bureau d'OCHA à Uvira :

- Quelle est l'impact de la prolifération des armes légères et de petit calibre sur le GENRE dans ces 5 localités ciblées ?



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

- N'avez-vous pas lors des enquêtes rencontrées des populations qui déclarent détenir des armes pour s'assurer de leur propre sécurité ? Il se peut que certaines populations déclarent détenir des armes au motif de leur autodéfense ; et c'est le phénomène « local défense ». Quel est votre message face à cette réalité.
- A mon avis, ce sont les Autorités qui ont le plus besoin d'être sensibilisées, et je vous suggère de planifier un projet spécifiquement consacré à la sensibilisation des Autorités.

**Question 5 :** Quelles sont les dispositions que l'ONG UCOPASUKI apprises pour protéger ceux qui désirent déposer les armes ?

**Question 6 :** Quels sont les 18 pays les plus grands producteurs d'armes légères et de petit calibre ?

**Question 7 :** Du Journaliste de la RTNC Santa Safari.

- Il y a eu la conférence de Goma qui avait regroupé 25 milices armées et à l'issue de laquelle il y avait promesse de paix. C'est tout simplement l'Etat qui est absent au Congo.
- Il est difficile de réaliser le projet à 100%.

**Question 8 :** d'un Mr du nom de JOB.

- Pourquoi faites-vous appel aux bandits armés et aux milices de déposer les armes pendant des militaires et des policiers commentent également des vols et des assassinats et vous ne leur demandez pas de déposer leurs armes.

**Question 9 :** De Mr SANRA Safari, journaliste de la RTNC/Uvira.

- Quel est l'impact du tracage des armes ; est-ce que l'ONG UCOPASUKI fera le tracage des armes dans les 5 localités ciblées ?
- Il faut la traçabilité des armes qui sont dans les 5 localités : d'où elles viennent et comment ces armes entrent dans les 5 localités ciblées par le projet.

**Question 10 :** Si l'étude a relevé que 300000 armes circulent à l'est de la RDC, combien d'armes ont-elles été relevées qui circulent dans les 5 localités ciblées par le projet ?

**Question 11 :** Je suis pygmée et nous autres pygmées nous avons comme armes des flèches.

- Est-ce que les flèches font partie des armes dont nous allons débattre aujourd'hui ? (Question posée en langue Swahili).
- Allez-vous nous distribuer des copies de l'exposé après la conférence ?

**Question 12 :** D'un journaliste de la radio Impact d'Uvira.

- Comment seront protégés les gens qui remettront les armes à l'Autorité ?
- Si le mécanisme de remettre les armes à l'Autorité ne réussit pas, quels autres mécanismes l'ONG UCOPASUKI prévoient ?
- Les groupes armés déposent les armes par voie de négociations.

**Question 13 :** Il faut amener le Gouvernement à protéger la population.



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

6. **Vers 12H30-13H<sup>00</sup>** vu le temps qui s'avanceit et l'engouement des participants à prendre la parole pour poser des questions ou exprimer leur avis (le sujet étant d'actualité et hautement intéressant), le modérateur, sur notre conseil a du distribuer des papiers aux participants pour y écrire leurs recommandations.

**Nous allons textuellement les saisir ci-dessous telles qu'elles ont été exprimées :**

1a. « Je veux savoir pourquoi les civiles détiennent beaucoup les armes que l'étatique alors que la loi n'autorise pas la détention des armes par les civiles ».

1b. « Quelle méthode que vous avez utilisée pour confirmer que les civiles détiennent beaucoup d'armes ». C'est Papa Magambo, enseignant au CSK/Uvira

2. « Un groupe Rebel illégal importe des armes. L'autorité légale tombe dessus (comme par hasard). Les bruler publiquement ou les donner aux forces de l'ordre ? Que propose l'UCOPASUKI ? Par ONGENDA, Affaires étrangères.

3. **Recommandations.** « Pour mettre fin à la prolifération, la détention illégale, le trafic illicite et usage abusif des armes à feu à l'est du Congo Il faut respecter les droits de l'homme. La paix ne peut régner que là ou les peuples sont nourris et respectés. Est-ce que à Uvira les droits de l'homme sont respectés ? Les peuplés sont nourris ? Les individus sont libres ? »

4. « A propos de l'infiltration des armes au niveau des frontières. Beaucoup de pays possèdent des appareils pour détecter les colis et les bagages de ceux qui entrent dans le pays. Est-ce que ces appareils coutent très cher pour que notre pays ne puisse pas s'en acheter ? » Par ABEDI Musikana.

5. « Que UCOPASUKI/Sud Kivu songe à l'encadrement des détenteurs d'armes légères après récupération, car ces dernières leur servaient comme moyen de s'enrichir. » Par Rév. SARANGA.

6. « Est-ce qu'il y a quelques armes que vous avez déjà récupéré dans les 5 localités ? »

7. « Ne faudra-t-il pas donner à tous les ménages des armes afin de leur sécurité (surtout quand ils sont attaqués (surtout pendant la nuit). »

8. « Sur la question de savoir comment sauriez-vous aux milices de déposer les armes, or que les militaires que le détiennent officiellement mais qu'ils utilisent illégalement. Veuillez contacter les commandants militaires et policiers pour répondre à la question. »

9a. « Mettre un accent sur les radios communautaires pour passer certains messages (débat sur la thématique).

9b. « Organiser des échanges francs et publics entre autorités militaires, civiles et leaders communautaires sur la question de la détention des armes ».

10. **Recommandations :**

a. « Chercher comment disponibiliser un montant pour acheter les armes qui se trouvent dans les mains des gens dans une manière illégale. »

b. « Sensibiliser les gens de remettre les armes aux gens qui en ont droit de la garder. »

c. « Sensibiliser les FARDC de décentraliser les camps militaires partout au Congo ; particulièrement à Uvira. »

11a) « Nous demandons à l'ONG UCOPASUKI de faire en sorte que l'autorité adhère à l'idée de son projet pour réussir et atteindre es résultats attendus. »

11b) « A l'autorité d'encourager et de venir en aide à l'ONG UCOPASUKI. »



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

# ONG **UCOPASUKI**

12a) « Que le Gouvernement congolais puisse conjuguer les efforts pour gérer vigoureusement les frontières. »

b) « Que l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu puisse monter des stratégies pour réduire cette prolifération dans la Plaine de la Ruzizi et ses voisins en vue de créer un climat de paix dans la Plaine et partout en RDC. » Par MUHAMU Basaza Roger, Mémérât à l'ISDR/Uvira.

13. **Recommandation.** « A l'Etat de prendre son responsabilité et d'occuper toute l'étendue du pays car, il a prolifération parce que l'Etat est absent. »

14. **Recommandations.**

a) « Je recommande que les participants sachent comment l'ONG collabore avec le ministère des affaires étrangères et Grand-duché du Luxembourg. C'est le ministère de quel pays ? Grand Duché qu'est-ce? »

b) « Aussi recommandons-nous à l'ONG UCOPASUKI de collaborer avec les populations de base, pour recevoir des dénonciations de détenteurs des armes dans les localités ciblées. » Voilà tout.

15. **Préoccupation + suggestion.**

a) « Encadrer les enfants d'aller à l'école ; Filles et Garçons à la fin des études avoir l'emploi et un salaire décent ; équitable selon la qualification.

b) « Lutter contre le chômage en organisant convenablement les salaires des hommes des sécurités, Militaires et Policiers, Enseignants, même le corps sanitaires.

c) « La bonne gestion des frontières ainsi que les banques nationaux- coopératives d'Epargnes. »

Fait par CHIROY François.

16. **Recommandation.**

a) « Si l'Organisation UCOPASUKI pourrait pendant la mise en œuvre du projet songer à développer des stratégies pouvant appeler les gens à déposer les armes sans toute fois rester sur la soif d'aller encore chercher une autre arme pour ... les services du projet. »

b) « Donc veuillez d'abord à la restauration de conscience humanitaire. Donc conscientiser les populations sur les méfaits ou conséquences de port illégal d'armes sur leurs familles, enfants et eux-mêmes. » Merci.

17. **Recommandation.** « Nous souhaitons que l'ONG UCOPASUKI collabore avec l'Etat pour mettre fin à ce fléau qui dérange notre vie. »

18a) « Que toute arme de toute sorte qui n'est pas reconnue par l'Etat concerné soit retournée. »

b) « Que l'Etat prenne sa responsabilité de protéger sa population après le dépôt des armes par les ELOCOLO DEFENSE. »

19 a) « Monter des mécanismes et ou stratégies de travail avant de s'engager dans le projet car à haut risque. »

b) « Identifier les détenteurs illégaux d'armes dans notre contrée. »

c) Procéder aux séances de sensibilisation dans les localités ciblées via leurs notables pour la remise volontaire d'armes. »

d) « Assurer une suivi accru pour connaître réellement la destination des armes remises volontairement ».

e) « Œuvrer pour la protection de ceux-là qui remettent les armes volontairement. » Par MUHIJUKA.



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU »

ONG **UCOPASUKI**

- 20 a) « Quelle est la sanction réservée pour ces gens des officiers militaires qui ont massacré les gens pendant ma journée ville morte à Uvira ? »
- b) « Qui est le responsable de payer le frais des hôpitaux pour ce genre des personnes qui ont été massacrées ce jour de la ville morte ? »
- c) « Pourquoi les motos circule encore pendant la nuit ? »
- 21a) « A l'ONG UCOPASUKI. Après sensibilisation, qu'il organise une façon de la remise des armes détenues illégalement. »
- b) « Servir à faire comprendre la population que les armes les insécurisent de plus. »
- c) « A l'Etat congolais de sécuriser la population afin qu'il n'y ait pas la détention illégale des armes légères. »
- 22a) « On sait que les armes sont tenues par les militaires et la police. Comment les civiles trouvent les armes ? »
- b) « Est-ce à travers les autorités politico-administratives ? Dans la main d'un militaire ? Manque de paie pour les détenteurs autorités en fin qu'ils vendent ses armes ? »
- 23a) « Monsieur le président de l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu. Nous tenons à vous recommander de faire l'enquête en donnant et en déterminant le chiffre des catégories enquêtées. »
- b) « Nous tenons à vous encourager pour cette bonne idée à lutter contre ces genres des fléaux qui nous attaquent d'ici de là. »
- c) « Ca vous serez mieux de faire la conférence en initiant les gens de haut plateau et Moyen plateaux. »
- 24. Questions posées en langue swahili.**
- a) « Conformément au rapportage que vous nous avez donné des grande puissances qui produisent des armes, nous vous envoyons leur dire d'arrêter de produire des armes. »
- b) « Qu'elles transforment ces usines en ateliers de production des matériels agricoles et implanter les succursales à travers le monde entier. »
- c) « Que les gens règlent leurs différends par voies de négociations. »
- 25a) « Je demande à l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu d'organiser des débats dans toutes les collectivités et cités et je demanderais à tout le monde qui ont participé à cette débat de sensibiliser un peu partout là ou il sera. »
- b) « Je demande à notre Gouvernement de réorganiser encore la mission de récupération des armes qui sont illégales aux groupes armés. »
- 26) « Ceux qui détiennent les armes, le font objectivement. Pour pallier ou éradiquer ce fléau il faudrait :
- Que le Gouvernement assume totalement sa responsabilité sur la sécurité.
  - Que le Gouvernement crée des emplois pour occuper les désœuvrés (chômeurs) avec un salaire décent.
  - Que l'UCOPASUKI continue les sensibilisations jusqu'à récupérer les armes détenues illégalement moyennant une somme satisfaisante et par des appareils détecteurs des armes. »



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

ONG **UCOPASUKI**

27a) « Par rapport au programme d'action de votre ONG, à quelle échéance pouvez-vous vous assurer d'avoir récupéré les armes détenues illégalement afin d'amorcer les activités de l'organisation tel qu'est l'intitulé de l'ONG ?

b) « Après l'étude, l'ONG a ciblé 5 localités. Je me demande est-ce que c'est dans ces 5 localités où les armes se prolifèrent. En termes de statistiques, combien d'armes légales qui devraient être par localité afin de prévenir les détenteurs des armes illégales ? »

c) « Et si les objectifs sont atteints dans ces localités, les restes des localités de la province du Sud Kivu n'auront pas affecté les autres ? »

28) « Que UCOPASUKI/Sud Kivu mette en place de commission de sensibilisation dans certains quartiers de la cité d'Uvira dans le but de pouvoir sensibiliser les jeunes à ne pas utiliser ni même toucher l'arme illégalement.

29. « **Mon souhait** : pour récupérer les armes cachées par les bandits il faut faire des MUSAKO (fouille) dans chaque maison muni des policiers quartier par quartier. »

30. « Que les maisons de production des armes soient fermées car ces armes sont fabriquées pour l'Afrique à 80% à cause de nos richesses ».

#### 7) **CONCLUSION DES DEBATS.**

A) **La parole a été redonné à Mr Joseph Jacques MUGEREKE**, Administrateur président de l'ONG UCOPASUKI, organisatrice de la conférence ; qui tour à tour remercié :

- Le GRIP, et à travers lui le Ministère des Affaires étrangères du GD de Luxembourg pour l'appui financier au projet ;

- Les participants, pour avoir répondu à l'invitation ;

- Le HCR, pour sa contribution financière si minime fut-elle ;

- Mme le chef de bureau de OCHA et à travers elle toutes les ONG internationales à pieds d'œuvre à Uvira ;

- L'Autorité territoriale pour avoir autorisé la tenue de conférence dans ses enceinte (même si nous avons payé le droit d'accès à la salle comme tout autre locateur de ladite salle ;

B) **Vint le moment de redonner la parole au Délégué de l'Administrateur** pour le mot de clôture.

8) **La séance a été levé** après la distribution des 4 caisses de sucrés prévus pour les participants.

#### 9. **FEED-BACK** :

- D'abord par les participants provenant des Agences des nations unies et d'autres ONG internationales ; qui ont loué le caractère éminemment brillant et scientifique de l'exposé et des débats, et nous ont invité à passer en leurs bureau pour des conseils et autres critiques constructives ; l'œuvre humaine n'étant pas parfaite.

- Ensuite des journalistes des 5 radios locales qui nous ont exprimé leur satisfactions et ont souhaité que pareilles conférences continuent.

- Puis de quelques autres participants qui ont emboité le pas aux autres dans le sens de nous féliciter.



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« **UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU** »

# ONG **UCOPASUKI**

- Enfin, ce fut le tour du délégué de l'Autorité territoriale qui nous a exprimé tous ses remerciements et son entière satisfaction pour le bon déroulement des travaux de la conférence et qui a promis d'en faire rapport positif à l'Administrateur de territoriale.

## 10. **Autres observations :**

- La remarque que sur le calicot il était mentionné la date du 26/10/2012 plutôt que celle du 06/11/2012.

- Comme pour illustrer la conférence, la nuit du 06 au 07/11/2012, des bandits armés se sont introduits dans plus de 3 maisons à 300m de mon domicile blaisant grièvement par balle un boucher du nom de BAZIGANE et un enfant.

- C'est ainsi qu'en attendant que la tension baisse un peu, nous croyons reporter la formation des FOFO qui était prévue pour se tenir ce 13, 14, et 15/11/2012. Cependant, nous vous informeront préalablement de la nouvelle date de cette FOFO.

**Fait à Uvira, ce mercredi 07/11/2012/**

**Pour l'ONG UCOPASUKI,**

Pour l'ONG UCOPASUKI/Sud Kivu  
L'Administrateur président.-



**Joseph Jacques MUGEREKE KISAHIRA (JJM)**

**Tél: (+243) 999 774 376**

**(+243) 812 116 997**

**BP: 3268 Bujumbura II.-**



GRUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SECURITE



AU BRAISIER LES ARMES LEGERES ILLEGALES ;  
ENSEMBLE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.

« UNITE DE COOPERATION PAYSANNE AU SUD-KIVU »

ONG **UCOPASUKI**



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement

\*\*\*\*\*  
**Adresse** : 51, Avenue Matadi II, Quartier Mulongwe, Uvira, Sud Kivu, République Démocratique du Congo (RDC). BP : 3268 Bujumbura II **Tél.** +243997774376, +243997774376. **Pages**  
**web** : <http://fr.iansa.org/Unite> de Coopération Paysanne au Sud-Kivu (UCOPASUKI)/103. <http://www.grip.org/rafal/Unite> de Coopération Paysanne au Sud Kivu.html. **E-mail** :  
[ucopasukiosephjack@yahoo.fr](mailto:ucopasukiosephjack@yahoo.fr) **Banque** : ECOBANK/BURUNDI. **N° du compte** : 0010363603074101. **Code Swift** : ECOCBIBI. **Notre devise** : « ALTRUISME DEVOTION  
VOLONTARIAT (ADV) ».-